

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(article L 2121 du Code des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal se réunira à la Mairie le jeudi 12 septembre 2024 à 19 heures

Affiché le : 6 septembre 2024

ORDRE DU JOUR :

1. Travaux de rénovation thermique des logements VALLOIRE HABITAT situés au 1 rue du four banal : demande de report du terme du bail emphytéotique
2. Travaux de rénovation thermique des logements VALLOIRE HABITAT situés au 1 rue du four banal : demande de garantie d'emprunt
3. Renouvellement de la convention de mise à disposition des biens meubles au profit de Monsieur Lancelot GUYOT ou pour lui la SCI « TOUS AU CHATEAU »
4. Paiement des prix des maisons fleuries 2024
5. Compte-rendu du jugement du tribunal administratif d'Orléans relatif à l'élection d'un délégué au sein du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de St Brisson/St Martin
6. Demande de subvention exceptionnelle et complémentaire par le Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de St Brisson/St Martin
7. Rapport d'activité 2023 du Syndicat d'Intérêt Scolaire de Saint-Martin/St Brisson
8. Rapport annuel sur le prix et la qualité du service de l'assainissement en 2023
9. Rapport d'activité 2023 de la Communauté des Communes Giennoises
10. Compte rendu des délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal
11. Questions diverses


Claude PLÉAU

